

Corriger l'initiative sur les tarifs TPG? Mode d'emploi

EXERGUE • A la suite du premier scrutin, le Conseil d'Etat avait déposé un texte rétablissant, notamment, les rabais pour les jeunes.

RACHAD ARMANIOS

Dimanche, c'est avec une mine grave que les opposants à la baisse des tarifs des TPG commentaient le défi, pour le canton, de maintenir Genève dans la communauté tarifaire Unireso. Communauté qui permet de voyager avec un même ticket en empruntant les véhicules de sept opérateurs du Grand Genève. Initiants et partisans du texte de l'Avivo, accepté une seconde fois dans les urnes, ont répété, eux, leur certitude que le Conseil d'Etat et les TPG sauront s'arranger pour conserver un billet unique et négocier une nouvelle clé de répartition financière entre les différents opérateurs.

Pourquoi tant d'inquiétudes alors que, suite au premier scrutin, le précédent Conseil d'Etat avait déposé un projet de loi pour toiletter la nouvelle grille tarifaire et la rendre compatible avec Unireso? La balle est maintenant dans le camp du Grand Conseil. Le projet de loi, gardé au frigo de la commission des transports en attendant l'issue du second scrutin, aplanit les problèmes. Tout en rétablissant les catégories d'usagers en vigueur au plan national. Une nécessité pour continuer à se déplacer avec un seul ticket ou, par exemple, bénéficier des rabais liés à l'abo demi-tarif des CFF sur le réseau TPG.

La modification majeure du projet de loi concerne le rétablissement des catégories juniors. Rappelons que l'Avivo a fait une boulette en taxant les abonnements des 18-25 ans au prix adulte. La modification proposée offrirait à nouveau des abos à tarifs préférentiels. Une nécessité car l'âge d'obtention du permis de conduire est une période clé où les habitudes de déplacement se forment, lit-on dans l'exposé des motifs. En outre, la hausse du prix des abonnements pourrait entraîner une hémorragie de ce public. Lequel compte pour la moitié des abos juniors vendus en 2011.

Erreurs gommées

Effet collatéral: les 16-18 ans seraient privés du ticket à 2 francs tel que voulu par les initiants. Cela pourrait constituer une pierre d'achoppement, car cela va à l'encontre de l'esprit de leur texte. Durant la campagne, ils ont averti le Grand Conseil qu'il serait «sage» de les consulter avant toute modification. Christian Grobet, figure de l'Avivo et député, compte d'ailleurs déposer son propre projet de loi pour rétablir les tarifs juniors.

Mais le Conseil d'Etat avait proposé de nombreux autres ajustements, comme ramener à 2 francs le billet demi-tarif. Ce qui serait plus lisible pour l'utilisateur, compatible avec les règles Unireso et épargnerait une complexe modification des interfaces. Les actuelles cartes journalières «Tout Genève, valable dès 9h» seraient, elles, rétablies.

D'autres erreurs de plume seraient gommées. Dont la fameuse mention «valable une heure» pour la carte journalière. Ou le saut de puce «de 15 minutes», biffé au profit de l'actuelle limitation à trois arrêts.

La question budgétaire demeure

Le toilettage aurait l'avantage de ne pas compliquer encore la résolution du casse-tête des distributeurs, d'ores et déjà très insatisfaisants. Le projet de loi semble aussi bénéfique sur le plan financier puisqu'il éviterait de prendre le risque de perdre une partie des jeunes. Et maintenir un ticket unique empêcherait de doubler, voire tripler le prix de certains trajets en faisant, là encore, fuir les usagers.

Au final, on peut imaginer que le manque à gagner induit par l'initiative, estimé à 15-20 millions, puisse être revu à la baisse. Sans compter que les scénarios ne tablaient que faiblement sur une hausse de fréquentation due à des tarifs plus attractifs.

Bataille en vue

La question budgétaire demeure toutefois entière et reste le réel enjeu. Car il s'agit maintenant de renégocier la clé de répartition financière entre les opérateurs d'Unireso, les TPG devant combler le manque à gagner dû aux baisses de recettes. Dans un contexte d'austérité, notait le Conseil d'Etat dans l'exposé des motifs, il faut s'attendre, «selon toute vraisemblance», à une réduction subséquente de l'offre de transports publics.

Pour l'éviter, le Grand Conseil devrait donc consentir à augmenter la subvention accordée aux TPG, actuellement d'environ 50% de son budget de fonctionnement. Nul doute que cette bataille au Grand Conseil s'annonce difficile. Mais les partisans de la mobilité douce ont désormais le peuple derrière eux. Chef des Transports, Luc Barthassat dit avoir compris le message: «Les Genevois sont insatisfaits du rapport qualité-prix.» Espérons qu'il ne sera pas nécessaire de retourner aux urnes pour défendre le développement du réseau. |



Le toilettage proposé par le Conseil d'Etat semble bénéfique sur le plan financier puisqu'il éviterait de prendre le risque de perdre une partie des jeunes usagers des TPG. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

EN BREF

FESTIVAL

«Livre et petite enfance» campe aux Bastions

Dédié à l'éveil culturel, partenaire des bibliothèques municipales, le Festival Livre et Petite Enfance se déroulera au parc des Bastions de mardi à dimanche dans des installations provisoires dressées dans l'herbe du parc. Au programme, entre autres, du théâtre, avec *Le Tout Petit Livre de la Jungle* (aujourd'hui à 16h15) par Flora Devi (contes et danse de l'Inde, dès 2 ans) et *La Caverne d'Ali Bim Bam* (sa 24 mai à 11h), un spectacle musical de la Compagnie Tokata (dès 2 ans), ainsi qu'en clôture du festival un *Petit tour du monde en musiques* par le Duo N'Importe Quoi (di à 16h15, dès 3 ans). Et dans les yourtes, samedi à 14h30 et 16h, Mirjana Farkas (illustratrice) et la conteuse Casilda Regueiro raconteront *La Java martienne et autres contes*. A signaler en outre, une exposition de «livres à cachettes» destinés aux institutions de la petite enfance, des ateliers, des animations dans plusieurs bibliothèques (Servette, Eaux-Vives, Pâquis et Saint-Jean). MOP

Du 20 au 25 mai à Genève, programme détaillé sur <http://eveil-ge.ch/famille/festival.html>

CULTURE

Succès de la Nuit des musées

Plus de 7200 personnes ont participé à la seconde Nuit des musées samedi à Genève, soit 2400 de plus que lors de l'édition précédente. Trente-trois institutions, associations ou groupes d'artistes ont proposé plus de 130 activités différentes. «De 17h à 1h du matin toutes les activités étaient complètes», se réjouissent les organisateurs dans un communiqué publié dimanche. Cette seconde Nuit des musées «a remporté un franc succès auprès des publics qui se sont déplacés en nombre pour vivre l'expérience si particulière de visiter un lieu habituellement fermé la nuit». De nombreux musées, dont le Musée Rath, le Musée d'art et d'histoire, la Maison Tavel ou encore le Muséum d'histoire naturelle ont même enregistré des records de fréquentation. ATS

EN BREF

NAXOO

Ensemble à gauche veut une ligne claire

Ensemble à gauche veut que les quatre représentants du Conseil municipal de la Ville de Genève au conseil d'administration de Naxoo adoptent une ligne claire. Le parti d'extrême gauche a proposé hier l'adoption d'une feuille de route. «Le Conseil municipal doit fixer le cap», a estimé Morten Gisselbaek, chef de groupe d'Ensemble à gauche au délibératif de la Ville de Genève. Pour l'élu, il ne s'agit pas d'une histoire de partis, et les quatre représentants du Conseil municipal devront avoir une stratégie commune au sein du conseil d'administration. Ce soir, le délibératif doit désigner les remplaçants de trois représentants démissionnaires. Les mandataires devront notamment défendre la population de la Ville de Genève qui a voté contre la vente de Naxoo à UPC Cablecom et du même coup maintenu le télé-réseau sous le contrôle de la municipalité. Pour M. Gisselbaek, il s'agira aussi de rassurer les 95 employés de l'entreprise, qui sont aujourd'hui déboussolés.

ATS

JUSTICE

Erwin Sperisen continue à nier

L'ancien chef de la police du Guatemala Erwin Sperisen a continué hier, devant le Tribunal criminel de Genève, à nier toute implication dans la mort violente de sept détenus lors de la reprise en main par les forces de sécurité, en 2006, de la prison de Pavon, près de Guatemala City. Le prévenu, poursuivi pour dix assassinats, a notamment affirmé qu'il ne connaissait pas à l'époque les prisonniers qui avaient été tués lors de l'intervention.

Selon le Ministère public genevois, les prisonniers décédés étaient considérés par les autorités comme des meneurs et auraient été abattus froidement par un commando, alors qu'ils étaient maîtrisés. Un plan secret auquel aurait activement participé l'accusé.

A aucun moment de l'intervention, qui a duré toute une journée, «on m'a parlé de prisonniers qui ont été emmenés dans un endroit du pénitencier pour y être exécutés», a insisté Erwin Sperisen. L'ex-chef de la police du Guatemala aurait simplement été informé d'une confrontation armée entre détenus et forces de l'ordre. «On m'a dit qu'il y avait des victimes, sans préciser qui était mort», a souligné Erwin Sperisen. Ce dernier a indiqué avoir vu brièvement un corps en glissant la tête à travers la porte d'un

des bâtiments de la prison. Il n'a en revanche pas vu d'armes à proximité du corps, tout en précisant qu'il faisait sombre.

L'accusé a aussi gardé son calme, lorsque la présidente du tribunal lui a montré une série de photographies prises lors de l'intervention. On y voit des prisonniers nus et allongés sur le sol, entourés de gens en uniforme, dont certains portent une cagoule. Selon l'accusation, l'un de ces détenus a ensuite été retrouvé le corps criblé de balles.

Lorsque les autorités guatémaltèques ont décidé en 2006 de reprendre le contrôle du pénitencier de Pavon, l'établissement se trouvait sous la coupe des détenus. Une sorte de gouvernement occulte appelé le «comité d'ordre et de discipline» fixait les règles de vie commune, sans que les gardiens de prison n'aient voix au chapitre.

Selon les avocats d'Erwin Sperisen, Giorgio Campa et Florian Baier, l'un des parrains des détenus, tué lors de l'intervention, habitait une maison avec jacuzzi dans l'enceinte de la prison. Il possédait aussi une voiture avec chauffeur et pouvait sortir de l'établissement pour vaquer à ses activités criminelles.

ATS

La défense déboutée

L'article de *L'Illustré* de mercredi dernier a une nouvelle fois bouleversé les débats hier, le tribunal ayant accepté de visionner le film de l'interview de la plaignante par le journaliste Arnaud Bédet. María, 70 ans, y déclare ne pas se souvenir d'avoir déposé plainte ni du nom de son avocate et indique avoir signé des papiers contre la promesse d'une indemnisation pour la mort de son fils. Les avocats de María ont immédiatement répliqué, affirmant avoir eu un contact téléphonique ce week-end avec leur cliente, qui confirme sa plainte et déclare subir des pressions. En outre, selon les avocats Alec Reymond et Alexandra Lopez, María affirme que le journaliste ne s'est pas présenté comme tel mais comme délégué de la Commission d'enquête onusienne, la CICIG. Le Tribunal a finalement rejeté la demande de la défense d'écarter la plainte de María, seule une demande officielle de celle-ci pouvant rendre caduque l'action intentée.

BPZ